



Paris, le 13 décembre 2013

## Communiqué de presse

### Rencontre CNAFAL-ADMD : convergences de vues

Le vendredi 6 décembre 2013 les présidents Jean-Marie BONNEMAYRE (CNAFAL) et Jean-Luc ROMERO (ADMD) se sont rencontrés et ont constaté une convergence de vues :

Le 26 janvier 2012 **François Hollande**, parmi ses soixante engagements avançait l'engagement 21 affirmant « **le droit à une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité** ».

Depuis 25 ans, l'opinion des français(es) n'a pas varié : 90% déclarent être d'accord pour une assistance médicalisée à la mort pour abrégé les souffrances en cas de maladies insupportables et incurables.

Pour le CNAFAL et pour l'ADMD, chaque être humain doit être maître de sa vie et de ses choix de vie jusqu'au bout. **C'est un principe de liberté et de laïcité.**

Chacun(e) doit choisir librement et à tout moment sa fin de vie à partir du moment où il (elle) considère que sa situation est insupportable et doit pouvoir bénéficier d'une assistance sans pression aucune (pas plus du corps médical que de la famille) à partir du moment où sa demande est réitérée et incontestablement consentie.

Nous considérons que les directives anticipées, qui existent déjà dans la législation française actuelle, doivent avoir un caractère opposable puisqu'elles sont l'expression de la volonté lucide et réitérée de la volonté du citoyen.

Le CNAFAL et l'ADMD considèrent qu'il y a depuis trop longtemps, trop d'atermoiements et d'évitements voire de renoncement sous la pression des lobbys cléricaux. Un récent sondage du mensuel « CLES » confirme que deux tiers des français se déclarent incroyants. C'était déjà le cas il y a trois ans relevé par un sondage du Monde des religions ! Alors pourquoi être toujours dans la demi-mesure !

Le CNAFAL et l'ADMD rappellent leur attachement à une loi claire, précise, conforme aux attentes d'aujourd'hui et ne comprendraient pas qu'au cours de l'année 2014 il n'y ait pas l'adoption d'une loi conforme à leurs vœux.

Jean-Marie Bonnemayre,  
Président du CNAFAL

Jean- Luc ROMERO,  
Président de l'ADMD



Le CNAFAL est agréé, organisation nationale de consommateurs depuis 30 ans. Il siège au Conseil National de la Consommation. Il est attaché à une approche sociale et citoyenne de la défense de consommateurs sans ignorer l'économie et l'exploitation de l'homme par l'homme. Son originalité est d'être non-consumériste. Il est membre de CONSO-FRANCE.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques**  
108 avenue Ledru Rollin - 75011 Paris  
Tél : 01.47.00.02.40 - Fax : 01.47.00.01.86  
Site : [www.cnafal.org](http://www.cnafal.org) - Messagerie : [cnafal@cnafal.net](mailto:cnafal@cnafal.net)